



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Irak

Question orale n° 630

## Texte de la question

M. Henry Chabert attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation irakienne. Il lui demande quelle position le Gouvernement compte prendre auprès de la communauté internationale vis-à-vis de l'embargo que subit le peuple irakien. De plus, en raison des tensions qui risquent de se développer suite à la disparition du roi Hussein, il souhaiterait savoir quelle va être l'attitude de la France dans cette région pour soulager une pression qui devient de plus en plus forte.

## Données clés

**Auteur :** [M. Henry Chabert](#)

**Circonscription :** Rhône (2<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question orale

**Numéro de la question :** 630

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 15 février 1999, page 839

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 15 février 1999

**Question retirée le :** 15 février 1999 (Retrait à l'initiative de l'auteur)